



## OFFRE D'EMPLOI

Le CHRS de la fondation de l'armée du salut à Lille est composé d'un établissement principal, le pôle hébergement, et de logements en diffus le pôle logement.

Le pôle hébergement accueille des personnes seules en chambres individuelles, et des couples sur les dispositifs urgence et stabilisation, au total 90. L'établissement comporte également un service LHSS de 9 places. Soit une centaine de places au total sur ce site.

Le pôle logement regroupe un collectif de 25 places pour personnes seules à Lille, et des logements en diffus pour personnes seules ou pour des familles sur l'agglomération lilloise. Il compte également un petit collectif de 5 logements à Dunkerque.

La Fondation de l'Armée du Salut recherche  
Pour le CHRS les Moulins de l'Espoir à Lille :

### **Un·e chef-fe de service vie sociale / insertion**

#### MISSIONS

Au sein de l'équipe de direction, vous êtes chargé-e, sous la responsabilité du directeur, dans le respect des valeurs et orientations du projet de la Fondation de l'Armée du Salut de :

**Pilotage du pôle vie sociale/insertion, composé des services : animation, accueil, vie sociale, insertion, hygiène, maintenance.**

- Dans le cadre d'une nouvelle organisation, mettre en place le pôle vie sociale/insertion en accompagnant les services et les professionnels ;
- Concevoir et mettre en œuvre le projet de service ;
- Développer et renforcer les outils d'accompagnement, sur les axes : sport, culture, loisirs, formation, insertion ;
- Entretien et développer les réseaux et les partenariats (associatifs, institutionnels) à différents niveaux : quartier, ville, territoire ;
- Ouvrir les établissements et services vers l'extérieur et aux partenaires ;
- Développer le bénévolat, accompagner les bénévoles ;
- Poursuivre les évolutions et engager dans une action volontariste sur la question alimentaire : restauration, distribution alimentaire, qualité alimentaire ;
- Favoriser l'expression des personnes accompagnées et mettre en place les conditions pour les rendre actrices de leur projet ;
- Organiser les modes d'interventions, les procédures et la coordination des actions en transversalité avec le pôle hébergement, le pôle logement, et l'accueil de jour ;
- En concertation avec les chefs de service « hébergement » et « logement » :
  - Gérer les admissions, les parcours et les sorties des personnes hébergées,
  - Garantir la construction des projets personnalisés, dans la mise en œuvre et le suivi ;
- Instaurer une culture de la bientraitance, mettre en place le comité éthique ;
- Inscrire votre action dans une démarche d'amélioration continue de la qualité des services rendus et participer à la démarche d'évaluation des services ;



- Assurer une veille et développer les actions et les projets sur les thématiques du logement, de l'hébergement, de l'insertion et de la santé ;
- Veiller au bon entretien de l'établissement ;
- Avec le responsable maintenance, suivre la maintenance des bâtiments et des logements, organiser les visites réglementaires et veiller à la mise en œuvre des règles de sécurité ;
- Mener les missions transversales, en lien avec le directeur et les autres cadres de l'établissement.

## Encadrement de l'équipe

- Organiser et animer le travail de l'équipe professionnelle tout en faisant respecter le règlement intérieur, les règles d'hygiène et de sécurité de l'établissement ;
- Apporter un appui technique aux professionnels ;
- Favoriser la cohésion de l'équipe pluridisciplinaire et susciter la coopération ;
- Développer et favoriser la communication avec l'ensemble des professionnels ;
- Organiser et animer les réunions du service ;
- Analyser les pratiques professionnelles et les évaluer ;
- Diffuser les bonnes pratiques.

## Gestion du service

- Organiser et contrôler les plannings de travail, de congés, en assurant la continuité de l'intervention dans le respect des règles légales et conventionnelles ;
- Mettre en place des outils utiles à l'accompagnement des personnes et assurer leur suivi, notamment en termes de transmission d'information ;
- Valider et/ou superviser les écrits professionnels ;
- Participer à l'élaboration du rapport d'activités annuel ;
- Mettre en œuvre des tableaux de bord, indicateurs et reports d'activités ;
- Rendre compte au directeur et alerter ;
- Promouvoir, en tant que représentant-e permanent de la Fondation, les services et la Fondation auprès des partenaires, financeurs et des différents interlocuteurs du territoire.

## COMPETENCES ATTENDUES

- |  |  |
|--|--|
| ✓ Connaissance des politiques publiques du secteur AHI, du logement, de l'insertion, de la formation | ✓ Connaissance du secteur de l'insertion     |
| ✓ Méthodologie de projet   | ✓ Rigueur et sens de l'organisation          |
| ✓ Gestion administrative et financière   | ✓ Sens du relationnel et de la communication |
| ✓ Bonne maîtrise des outils informatiques et des outils de communication                             | ✓ Esprit d'innovation                        |
| ✓ Management   | ✓ Capacité à travailler en équipe            |
|  | ✓ Qualités rédactionnelles                   |



## PROFIL

- ✓ Diplôme dans le secteur social, complété par une formation en gestion de service social ou médico-social, type CAFERUIS ou autre, niveau Bac+3 minimum ;
- ✓ Expérience dans l'accompagnement des publics ;
- ✓ Expérience dans le secteur de l'animation socio-culturelle et/ou de la formation appréciés ;
- ✓ Expérience d'encadrement de proximité ;
- ✓ Permis B ;
- ✓ Disponibilité.

Conditions du poste : CDI temps plein

Rémunération selon la CCN 51, statut cadre + prime décentralisée

Poste soumis à des astreintes.

Candidature à adresser à monsieur Salah BOUSNANE, Directeur.

Joindre CV, lettre de motivation, diplômes et références :

- Par courrier : Résidence les Moulins de l'Espoir – 48 rue de Valenciennes 59000 Lille
- Par voie électronique à [moulinsespoir@armeedusalut.fr](mailto:moulinsespoir@armeedusalut.fr) en précisant « candidature chef de service vie sociale »

Date limite de réception des candidatures : le 12 avril 2024.

Examen des candidatures dès réception

Les premiers entretiens pourront se tenir avant la date limite de réception des candidatures.

Prise de poste : le 1<sup>er</sup> mai 2024, suivant disponibilité du candidat.